



PRÉFET DE LA RÉGION NORMANDIE

Liberté
Égalité
Fraternité



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Le 21 avril 2020

Coronavirus - Covid-19 : Point de situation en Normandie

Point de situation au 21 avril en Normandie

Prise en charge à l'hôpital

- **Aujourd'hui, 650 personnes sont hospitalisées en Normandie** (soit une diminution de 1 % en 72h, depuis le samedi 18/04, où 657 personnes étaient hospitalisées) :
 - 145 personnes dans le Calvados
 - 102 dans l'Eure
 - 74 dans la Manche
 - 63 dans l'Orne
 - 266 dans la Seine-Maritime
- **Parmi elles, 137 sont en réanimation** (soit une diminution de 6,2 % en 72h, depuis le samedi 18/04, où 146 personnes étaient en réanimation).
- **866 personnes sont retournées à domicile**
- L'Agence régionale de santé a été informée ce jour du **décès à l'hôpital de 9 personnes** porteuses du coronavirus Covid-19 : 1 dans le Calvados, 2 dans l'Eure et 6 dans la Seine-Maritime. **Le nombre total de décès à l'hôpital depuis le début de l'épidémie est de 292 en Normandie** (âge médian de 82 ans).

Suite à un problème technique national, les données relatives aux passages aux urgences hospitalières et chez SOS médecins en Normandie, pour suspicion de COVID-19, ne sont pas disponibles ce jour.

Dans les EHPAD*

Sur les 388 EHPAD de la région :

- 108 ont déclaré au moins 1 cas (résident ou personnel). Parmi eux : 63 ont des cas groupés témoignant de la circulation active du virus
- 157 décès ont été enregistrés**

** Le dispositif de signalement monte progressivement en charge. Actuellement l'ensemble des EHPAD de la région n'a pas pu encore réaliser la totalité des remontées des cas et décès. Les données sont donc en cours de consolidation*

*** en EHPAD et à l'hôpital. Les décès à l'hôpital sont reportés également dans le paragraphe « prise en charge à l'hôpital » ci-dessus.*

Cas confirmés

Du 24 février à aujourd'hui, **3 442 personnes ont été testées positives au COVID-19** en Normandie (51 nouveaux cas depuis hier) sur un total de 23 222 prélèvements*** réalisés, soit 15,3 % de positivité.

**** Pour rappel, le nombre de cas comptabilisés correspond aux cas confirmés via la réalisation de tests de dépistage. Depuis le passage en stade 3, les tests de dépistage ne sont plus systématiques, mais réalisés en priorité auprès des personnes pour lesquelles la confirmation du diagnostic représente un enjeu important, notamment les personnes hospitalisées présentant des formes graves, les professionnels de santé, les premiers cas possibles en EHPAD, les femmes enceintes ou encore les donneurs d'organes. Le nombre de cas confirmés sert désormais à guider les mesures de gestion mais ne reflète pas la réalité de la circulation du virus sur le territoire.*

Contact presse ARS de Normandie Hélène MULLER Tél. : 02 31 70 97 63 - ars-normandie-communication@ars.sante.fr

Les informations recueillies par le service communication font l'objet d'un traitement informatique destiné à la diffusion de communiqués de presse aux médias. Les données sont conservées tant que le média sollicite l'ARS. Conformément aux articles 39 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2004 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne peut obtenir communication, rectification ou suppression des informations la concernant, en s'adressant au Correspondant Informatique et Libertés ⇨ ars-normandie-juridique@ars.sante.fr

Le suivi de l'évolution de l'épidémie au stade 3 ne repose désormais plus seulement sur le nombre de cas confirmés, dans le cadre d'une stratégie de tests ciblés. Il intègre également des indicateurs relatifs aux données d'hospitalisation et de l'activité des professionnels de santé en ville :

Les indicateurs de suivi de l'épidémie de COVID-19 par région et département
sont disponibles [sur le site de Sante publique France](#) avec la publication
d'un point épidémiologique hebdomadaire par région ([cliquez ici pour consulter celui de la Normandie](#))
et [sur le site du gouvernement/info-coronavirus](#)

Situation épidémiologique en Normandie

Tous les départements normands sont considérés comme zone d'exposition à risque (circulation virale importante) vis-à-vis du Covid-19. Afin de limiter la propagation du virus, l'ARS rappelle la nécessaire stricte application des mesures liées aux confinements et des gestes barrières.

Un numéro, le 116.117

**J'ai des symptômes (toux, fièvre) qui me font penser au Covid-19 ? :
je reste à domicile, j'évite les contacts, j'appelle mon médecin traitant
ou le 116 117, le numéro de la permanence de soins en Normandie.**

*Si les symptômes s'aggravent avec des difficultés respiratoires et signes d'étouffement,
j'appelle le 15*

Désormais accessible 24h sur 24 et 7 jours sur 7, le 116.117 est un numéro d'appel gratuit, actif dans toute la région. Il permet aux Normands d'être mis en relation avec un médecin généraliste libéral, **qui apporte une réponse médicale adaptée aux besoins du patient** (hors urgences vitales).

Des dispositifs d'information

- L'ARS réalise régulièrement des points d'information pour faire état de l'évolution de la situation.
- Pour connaître l'ensemble des informations et recommandations concernant le nouveau coronavirus COVID-19, une plateforme téléphonique nationale est accessible 24h/24, 7 jours sur 7, gratuitement au 0 800 130 000.
- Des sites internet officiels : [Site du gouvernement](#), [Site du Ministère des solidarités et de la santé](#), [Site de Santé publique France](#).